

Nouvelles de l'Association

N° 25 – octobre 2001

Mot du président

Chers Membres,

Le 20 juin 1998, lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue à Paris au Centre Henri Piéron, les membres de l'AIRHM me confiaient un mandat qui devenait effectif trois ans plus tard. Ainsi, lors de la dernière assemblée tenue à Beyrouth en mai dernier, je devenais le président en exercice. Depuis ma nomination au titre de président désigné, j'ai pu, en étant membre du conseil d'administration, mieux connaître la vie associative de l'AIRHM et, surtout, mûrir les orientations que je proposerai au cours de mon mandat.

Déjà, lors de la première réunion du CA tenue à Paris les 29 et 30 septembre dernier, un plan de travail a été élaboré; il devrait nous accompagner pour les trois prochaines années. Ce plan de travail doit évidemment s'inscrire dans les objets que poursuit l'AIRHM, tels que les formule l'article 2 de ses Statuts :

- ✍ promouvoir, réaliser et diffuser toutes études et recherches en matière de déficience mentale ;
- ✍ encourager toute collaboration entre chercheurs et praticiens et toute démarche de recherche par des praticiens.

Ce plan triennal prévoit l'organisation d'un Congrès qui se tiendra à Paris, en avril 2002, sur le thème de l'épuisement professionnel et pris en charge par la Délégation de France sous la coordination de M. Roger SALBREUX, d'une journée d'étude en 2003 à Mons (Belgique) et du 9^{ème} Congrès organisé en 2004 au Québec (Canada). En ce qui concerne les deux dernières manifestations, des informations plus précises vous seront communiquées au cours de la prochaine année. A ces activités, s'ajoute la possibilité d'une manifestation organisée par la Délégation de l'Afrique de l'Ouest; des pourparlers sont déjà amorcés en ce sens.

On se rappellera que l'AIRHM est né d'un besoin de partage et d'échanges scientifiques parmi les chercheurs et les praticiens d'expression française intéressés à la déficience intellectuelle. Bien que relativement jeune, l'AIRHM – fondée en 1988 – a été remarquablement féconde : sept congrès et dix journées d'étude organisés dans sept pays et trois continents. Pour mieux apprécier l'itinéraire de notre association, je vous invite à lire le texte de Viviane GUERDAN et Michel MERCIER publié dans la

Rubrique internationale de *Handicap - revue de sciences humaines et sociales* (N° 87, 2000, 79-84) du CTNERHI.

Les Actes issus de ces manifestations sont aussi remarquables. Bientôt, les Actes du 6^{ème} Congrès, tenu en octobre 1997 à l'Institut Universitaire Kurt Bösch (Sion-Valais, Suisse), s'ajouteront à ce patrimoine de connaissances; plus tard, en collaboration avec le centre Handicap et Santé, ceux du 7^{ème} Congrès tenu en novembre et décembre 2000 à la Faculté de Médecine de Namur – FUNDP (Namur, Belgique).

Notre plan de travail, qui vise à établir une régularité dans la tenue des événements, s'inscrit bien dans ces objectifs de promotion et de diffusion de la recherche en matière de déficience mentale. Ces manifestations favorisent les échanges et sont une belle occasion pour l'établissement de collaborations diverses, dont certaines peuvent se développer à ce point qu'elle génèrent des projets mieux structurés et ce, en marge de l'AIRHM. Plusieurs d'entre elles, issues de rencontres permises lors de la tenue des Congrès et Journées d'étude, sont déjà en opération.

L'AIRHM est une jeune et petite association; elle s'est surtout caractérisée par ses activités de promotion et de diffusion de la recherche. Ses liens avec la *Revue francophone de la déficience intellectuelle* s'inscrivent dans cette perspective.

Toutefois, parmi les objets de l'AIRHM, celui qui prévoit la réalisation d'études et de recherches en matière de déficience intellectuelle exige des ressources telles que l'on peut douter de la capacité de notre association à mettre en place l'infra-

structure requise. Sans parler de structuration de la recherche, seule la préparation d'un simple projet de recherche implique une série d'étapes et d'opérations très exigeantes : le choix d'un sujet, la formulation d'un problème, la revue de la littérature, la définition des concepts et du cadre théorique, les précisions concernant la méthodologie, etc.

Évidemment l'AIRHM encourage la production scientifique, et est un excellent canal de diffusion dans l'espace francophone, mais ne peut se substituer aux équipes et aux centres de recherche. Qu'elle favorise la formulation d'un problème lors de ses manifestations, notamment dans le cadre de ses Ateliers de travail mis sur pied par Mme Viviane GUERDAN, constitue une contribution; la suite appartenant aux chercheurs, à leurs équipes, à leurs centres de recherche qui peuvent, eux, accéder à des sources de subvention à la recherche.

Afin de mieux consolider son rôle de promotion et de diffusion, le Conseil d'administration a autorisé le développement d'un site WEB, ce qui permettra aussi éventuellement de favoriser les collaborations. Concernant ce dernier point, des développements futurs seront proposés. En 1988, au moment de la première manifestation scientifique de l'AIRHM qui s'était tenue en Suisse les 11, 12 et 13 mars 1988, sur le thème « *L'état de la recherche en déficience mentale* », nous ne disposions pas des mêmes moyens de communication et de sources d'information qu'actuellement, en 2001.

Aujourd'hui, il serait difficilement pensable de coordonner les travaux du Conseil d'administration sans avoir recours à la messagerie électronique. En plus de faciliter les communications, les nouvelles

technologies contribuent à la démocratisation des savoirs. La mise au point, en 1991, de l'interface du réseau Internet appelée World Wide Web (WWW) par le britannique Timothy BERNERS-LEE du Laboratoire européen de physique des particules (CERN) a permis au grand public de consulter les sites et ainsi, leur permettre d'accéder à plusieurs données sous divers formats dont, par exemple, les bases de données.

L'accès à la littérature scientifique étaient, au moment de la création de l'AIRHM, essentiellement réservés à la communauté universitaire. Aujourd'hui, l'environnement offre des possibilités qu'on ne pouvait difficilement imaginer à cette époque, pourtant récente. Par exemple, l'accessibilité gratuite à la plus importante base de données médicales qu'est MEDLINE, éditée par la US National Library of Medicine (<http://www.nlm.nih.gov/hinfo.html>) ou encore à REHABDATA du National Rehabilitation Information Center (www.naric.com/search/rhab/), témoigne de cette évolution, qui marque aussi la démocratisation du savoir. Moyennant certains frais, la plupart des grandes bases de données sont désormais accessibles sur le réseau Internet.

En Europe, le premier centre intégré d'Information Scientifique et Technique, l'Institut national de l'information scientifique et technique (INIST) du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) permet la consultation gratuite de son fonds documentaire et de ses deux bases de données bibliographiques multilingues et multidisciplinaires : PASCAL et FRANCIS. Ayant pour mission de collecter, de traiter et de diffuser les résultats de la recherche scientifique et technique, l'INIST, à l'instar de plusieurs

autres, reconnaît l'importance de ces nouvelles technologies.

(www.inist.fr/EN_LIGNE/connectsciences.php <http://articlesciences.inist.fr/>).

Il est aussi de plus en plus possible d'interroger les fonds de certains centres de documentation spécialisés dans le domaine de la déficience intellectuelle. A titre d'exemple, je vous invite à visiter le site du Centre de documentation du Centre Butters-Savoy-Horizon de la région de la Montérégie au Québec (www.cbsh.qc.ca). La consultation d'un tel site permet de trouver certain matériel spécialisé que l'on ne retrouve pas dans les bases de données citées plus haut.

Progressivement, les publications scientifiques adoptent ces nouvelles approches; l'utilisation des nouvelles technologies de l'information leur ouvrent des avenues prometteuses de diffusion de la recherche. Il y a bien des avantages liés à la publication électronique : une diffusion plus rapide et plus large de la recherche, une plus grande visibilité aux chercheurs et l'accès aux grands réseaux internationaux. Pour une association telle que l'AIRHM, l'intérêt est manifeste et l'utilisation de ces technologies peut lui permettre de rejoindre la communauté scientifique d'expression française intéressée à la déficience mentale, dispersée dans le vaste espace francophone. La construction d'un site propre à l'AIRHM vise à accroître sa visibilité et à favoriser le rayonnement de ses activités et des Actes qui en découlent, ce qui semble essentiel en raison de l'internationalisation des connaissances et du besoin d'une reconnaissance de la recherche dans notre domaine.

Pour conclure, le conseil d'administration s'est ainsi doté d'un plan de travail réaliste, qui assurera la continuité et qui est

soucieux d'élargir le rayonnement de l'AIRHM. A ce plan de travail, s'ajoutent la planification de l'attribution des Prix d'excellence de l'AIRHM, l'édition trimestrielle des Nouvelles que Anne-Marie VAN DER SCHUEREN coordonne avec brio, les relations avec les délégations qu'assumera Geneviève BAZIER et bien d'autres tâches que la gouverne d'une telle association exige. A ce sujet, il faut reconnaître l'engagement et la générosité des membres du Conseil d'administration, pour l'énergie et le temps qu'ils consacrent aux activités. Je les remercie; notre première rencontre m'encourage et me permet d'entrevoir mon mandat avec enthousiasme.

Enfin, chers Membres, je tiens à souligner l'importance de votre appui. Sans cet appui, sans votre fidélité, l'AIRHM ne saurait poursuivre l'atteinte de ses objectifs initiaux.

Au plaisir,

Hubert GASCON Ph.D.
Président

EXTRAITS DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIRHM DES 29 ET 30 SEPTEMBRE 2001

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ATTRIBUTION DES POSTES :

Président: Jusqu'en 2004
H.GASCON (Canada)

Trésorier: Jusqu'en 2004
S. ROY (Canada)

Présidente-désignée: Jusqu'en 2007
V. GUERDAN (Suisse)

Trésorier adjoint: vacant

Vice-président: Jusqu'en 2007
M. MERCIER (Belgique)

Administrateurs: Jusqu'en 2004
A.-M. VAN DER SCHUEREN (Suisse)

Vice-président: Jusqu'en 2004
P. COLLIGNON (France)

A.-M. BOUTIN : Jusqu'en 2004
(France)

Secrétaire générale: Jusqu'en 2004
M.-C. HAELEWYCK (Belgique)

G. GALLI CARMINATI : Jusqu'en 2007
(Suisse)

Secrétaire générale adjointe: Jusqu'en 2007
G. BAZIER (Belgique)

O. PRINTZ : Jusqu'en 2004 (France)

O. L. BANOUMOU : Jusqu'en 2004
(Mauritanie)

LE PRIX D'EXCELLENCE DE L'AIRHM.

A partir de 1997, l'AIRHM attribue un prix d'excellence pour un travail de recherche. La création du prix a été proposée par le Professeur Serban Ionesco, Président de l'AIRHM, et a été adoptée à l'unanimité, le 19 septembre 1995 par le Conseil d'administration. Le fonds permettant l'attribution de ce prix est administré par la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le Prix d'excellence 2001 sera attribué lors du 8ème Congrès de l'AIRHM en avril 2002

Règlement

Article 1

D'un montant de 1'000 dollars canadiens, le prix d'excellence de l'AIRHM est attribué annuellement.

Article 2

Les conditions de recevabilité des candidatures sont les suivantes :

- a) le travail de recherche doit avoir été publié, rédigé (pour les rapports) ou soutenu (dans le cas de thèses ou mémoires) au cours des deux dernières années civiles précédant l'année d'attribution du prix ;
- b) le travail doit être rédigé en français ;
- c) L'auteur ne doit pas être âgé de plus de 40 ans ;

Article 3

Les candidats doivent envoyer leur travail de recherche(mémoire, thèse, rapport, article, chapitre, chapitre de livre, livre) au Secrétariat général de l'AIRHM,

Article 4

La date limite d'expédition du travail au Secrétariat général est communiquée chaque année aux intéressés par la publication dans plusieurs revues spécialisées et par des annonces envoyées aux Universités et centre de recherche. L'intervalle entre la date limite de soumission des travaux et la remise du prix ne peut pas être inférieur à quatre mois.

Article 5

Le jury du concours est constitué de Président, du Président désigné et des anciens présidents de l'AIRHM ainsi que de deux membres désignés, chaque année, au sein du Conseil d'administration de l'AIRHM.

Article 6

En cas de travaux de valeur égale, le jury accordera la priorité à celui qui a le plus de retombée pour l'intervention auprès des personnes déficientes intellectuelles, ou qui peut contribuer le plus à l'amélioration de la qualité de vie des personnes.

Article 7

Les résultats du concours sont communiqués un mois avant la remise des prix

Article 8

La cérémonie d'attribution du prix (impliquant la remise d'un diplôme et d'un chèque de 1'000 dollars canadiens) est organisé lors des congrès ou des journées d'étude de l'AIRHM.

En cas d'impossibilité pour le récipiendaire d'être présent à la cérémonie officielle, la remise du diplôme et du chèque peut se faire l'intermédiaire d'un représentant de la Délégation régionale la plus proche de son domicile, ou, exceptionnellement, par envoi postal.

Courrier à adresse à :

Secrétariat général : Marie-Claire HAELEWYCK
Département d'Orthopédagogie
Université de Mons-Hainaut
18, place du parc
B-7000-MONS-Belgique
Tél : 0032 65 37 31 77
Fax : 0032 65 37 30 79 54
E-mail : Marie-Claire.Haelewyck@umh.ac.be

Date limite pour les envois le 15 février 2002

Le Prix d'excellence AIRHM 2000
été attribué aux lauréats
Madame Sabine TIELEMANS
« **Comment annoncer le handicap à la naissance ? :
le guide méthodologique.** »
Université de Mons-Hainaut(Belgique)
Et
Madame Sylvie DESMET
« **Vie affective et sexuelle des personnes présentant une
déficience intellectuelle** »
Rencontre avec des intervenants
Université catholique de Louvain-la-Neuve(Belgique)

Délégation France de l'airhm

TOUS AU VIII^{ème} CONGRÈS AIRHM...

Comme vous le savez déjà (voir les "Nouvelles" n° 24), le VIII^{ème} Congrès international de l'AIRHM, aura lieu à Paris, à l'**UNESCO**, en partenariat avec l'UNAPEI, sur le thème :

***"La prévention de l'épuisement professionnel des accompagnants
dans le cadre de la déficience intellectuelle"***

Mais **attention**, les dates ont été changées et cette manifestation aura lieu les :
jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 Avril 2002

Nous disposons déjà d'une quarantaine de propositions d'exposés ou de communications, mais il est encore possible de soumettre des thèmes jusqu'au 15 Décembre 2001, à condition de ne pas attendre la dernière minute et de les accompagner d'un *abstract* d'une vingtaine de lignes (1500 signes).

Surtout il est urgent de vous inscrire sans délai, afin de bénéficier du tarif préférentiel actuellement en vigueur et de nous permettre d'évaluer correctement nos besoins de financement complémentaire.

Vous trouverez, encarté dans ces "Nouvelles", un **bulletin d'inscription** que vous pouvez découper ou photocopier autant de fois que cela sera nécessaire pour attirer à l'UNESCO vos amis et connaissances. Vous disposez également d'une affichette annonçant le Congrès que vous pouvez diffuser de la même façon tout autour de vous.

Ce Congrès promet en effet d'être fort intéressant, à la fois par l'actualité de son thème et la qualité des orateurs qui se sont présentés spontanément ou qui ont répondu positivement aux sollicitations du *Comité scientifique*. Vous en trouverez ci-après une liste, forcément encore incomplète. Vous pouvez également vous servir, par découpage ou photocopie, d'un argumentaire et d'un bulletin d'inscription au Congrès, incluant ou non, selon le désir de la personne inscrite, l'adhésion à l'AIRHM.

Si tel est la cas, veuillez demander à ce nouveau membre d'adresser son adhésion, avec le chèque correspondant, à votre délégation régionale et de nous faire parvenir le bulletin d'inscription au Congrès, ainsi que le montant de cette inscription avec la photocopie du chèque d'adhésion, afin de nous permettre d'enregistrer correctement son inscription.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre appel afin de confirmer la vitalité de l'AIRHM au seuil du troisième millénaire et surtout aboutir à des solutions créatives pour le maintien du "*plaisir de soigner*". Nous restons, votre délégation régionale et nous-mêmes, à votre disposition pour vous donner les renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter et pour vous encourager à vous exprimer lors de cette manifestation que nos voudrions aussi conviviale que possible.

*Ci-après Affichette
pour faire de la propagande
dans vos institutions.*

Pour le Comité local d'organisation,
le Responsable de la délégation France
Docteur Roger SALBREUX



Deux suggestions d'ordre pratique, vous permettraient de faire une réservation de résidence, à proximité de l'UNESCO :

soit une "chambre d'hôte" à tarif très modéré, (retenir très longtemps à l'avance), en un lieu déjà connu de l'AIRHM :

La Maison Nicolas Barré
83, rue de Sèvres - 75006 PARIS
Tél : 01 45 48 25 48 - Fax : 01 42 84 07 85

soit une chambre d'hôtel (en indiquant « 8ème Congrès Airhm »)

Hôtel IBIS Cambronne Tour Eiffel
2, rue de Cambronne – 75015 PARIS
tél Resa : 01 40 61 22 22 – Tél : 01 40 61 21 21
Fax : 01 40 61 22 90

Airhm

délégation France

Association Internationale de Recherche Scientifique
en Faveur des Personnes Handicapées Mentales

VIII^{ème} Congrès de l'A.I.R.H.M.
J. 4, V. 5 et S. 6 Avril 2002

Argumentaire

"La prévention de l'épuisement professionnel des accompagnants dans le cadre de la déficience intellectuelle"

Le terme de "burn-out", que l'on peut traduire approximativement par épuisement professionnel, est né aux États-Unis et, bien qu'il ait une portée générale, a été principalement appliqué au personnel soignant. Par extension il a été passablement utilisé à propos du personnel socio-éducatif d'accompagnement et même pour les parents, dont la souffrance est toutefois marquée d'un sceau différent.

Par son caractère figé, ses difficultés d'apprentissage et d'adaptation, la déficience intellectuelle met à mal la vocation soignante et/ou éducative porteuse d'amélioration et de progrès. Les états déficitaires sévères et le polyhandicap demandent en outre un effort perpétuel dans l'assistance à la vie quotidienne, avec des tâches très humbles et répétitives, elles aussi bien peu gratifiantes et dont le caractère vital et la dimension d'accompagnement humain (dignité et respect des personnes) peuvent se diluer avec le temps dans la routine. Ces éléments propres à l'objet et aux conditions de travail peuvent se conjuguer avec la qualité de la gestion du personnel pour provoquer ou éviter l'épuisement professionnel. Ce problème se pose à tous les gestionnaires conscients de leur responsabilité et soucieux de la qualité de vie des résidents ou des bénéficiaires que leur institution accueille.

La prévention d'une telle situation est donc à l'ordre du jour, pour des raisons à la fois humaines et économiques (rotation du personnel, coût des remplacements, aggravation de l'état des patients, etc.). Des solutions existent, appartenant à l'échange et à la convivialité (groupes de parole), à la gestion (horaires, personnel suffisant, repos, etc.), à la formation (spécifique ou non), à la recherche (créer d'autres objectifs dans l'institution), à la prévention individuelle (dérivatifs, loisirs, relaxation, etc.). Elles sont très nombreuses, souvent les mêmes d'un pays à l'autre, mais placées sous des références théoriques et même des dénominations variables. Le but de ce congrès est de faire l'inventaire de ces moyens, de les comparer, de les évaluer, de rédiger des recommandations, de les diffuser afin d'améliorer leur mise en pratique.

Le Comité scientifique effectuera un tri dans les propositions qu'il recevra et sollicitera les concours qui lui paraîtront opportuns dans ce vaste domaine.

R. SALBREUX



Délégation France de l'airhm

Nouvelle annonce : **attention** changement de dates.

Le VIIIème Congrès de l'A.I.R.H.M.

aura lieu les **J. 4, V. 5 et S. 6 Avril 2002**

à **Paris** à l'**UNESCO**

7, place Fontenoy 75007 PARIS

Métro : *Séguir* Tél : *à venir*

Le thème prévu est :

***"La prévention de l'épuisement professionnel
des accompagnants
dans le cadre de la déficience intellectuelle"***

Il est organisé conjointement avec l'U.N.A.P.E.I. Il s'adresse aux chercheurs, aux praticiens, aux personnes concernées et à leurs familles. Des documents d'**inscription** avec le préprogramme sont inclus dans le n° 25 des Nouvelles de l'AIRHM.

Les personnes intéressées à présenter des communications sur le thème, notamment pour la participation à des tables rondes ou débats et pour la présentation d'affiches, sont invitées à se faire connaître très rapidement.

Responsable : **Docteur Roger SALBREUX**

238 bis, 240 Bd Voltaire 75011 PARIS

Tél : 01 43 71 62 60 - Fax : 01 43 71 36 06



AFFICHETTE

Délégation France de l'airhm

VIII^{ème} Congrès de l'A.I.R.H.M.

les J. 4, V. 5 et S. 6 Avril 2002, à Paris à l'UNESCO

La prévention de l'épuisement professionnel
des accompagnants dans le cadre de la déficience intellectuelle

Conférenciers prévus

Catherine AGTHÉ, Éducatrice en pédagogie curative, NYON (Suisse),

Olivier BAUD, Assistant social, EPSE, COLLONGE -BELLERIVE, (Suisse),

Daniel BRANDÉHO, Directeur d'Unité, Centre hospitalier, BOURGES,

Philippe CHAVAROCHE, Directeur CEF PRO SS CE, BERGERAC,

Madeleine ESTRYN-BEHAR, Médecin-Ergonome, PARIS,

Professeur Jean-Pierre GAGNIER, Univ. du Québec à TROIS RIVIÈRES (Québec),

Hubert GASCON, CRDI Chaudière-Appalaches, LEVIS (Québec),

Jean François GOMEZ, Directeur "*Foyer Beaurevoir*", MONTPELLIER,

Geneviève HAAG, Psychiatre-Psychanalyste, PARIS,

Professeur Jacques HOCHMANN, Pédopsychiatre, C.H.S. "*Le Vinatier*", BRON,

Guy HUBERT, accompagnant quatre personnes handicapées, BRUXELLES (Belgique),

Professeur Serban IONESCU, Université-Paris V, BOULOGNE BILLANCOURT,

Constance LAMARCHE, Consultante, MONTRÉAL (Québec),

Michel LAURENT, Directeur "*Le Bercaill*", LIÈGE (Belgique),

Claude MELLOTT, Directeur "*L'Espérance*", ETOY (Suisse),

Professeur Michel MERCIER, Facultés Univ. Notre Dame de la Paix, NAMUR (Belgique),

Roger SALBREUX, Pédopsychiatre, PARIS,

Mireille TREMBLAY, Fédération québécoise des CRDI, LONGUEUIL (Québec).



Délégation France de l'airhm

VIIIème Congrès de l'A.I.R.H.M.

les J. 4, V. 5 et S. 6 Avril 2002, à Paris à l'UNESCO
7, place Fontenoy 75007 PARIS

La prévention de l'épuisement professionnel
des accompagnants dans le cadre de la déficience intellectuelle

Intervenants en ateliers ayant déjà donné leur accord

Monique BAUER, Formatrice, Ammerschwih, France ; Geneviève BAZIER, Psychologue, FUND, Namur, Belgique ; Claude BELLEY, Directeur des services professionnels et de réadaptation, Centre Normand-Laramée, Laval, Québec ; Xavier BIED-CHARRETON, Médecin, Meaux, France ; Michel BOUTET, Directeur général par interim, CSDI Mauricie Centre-du-Québec, Trois-Rivières, Québec ; Anne-Marie BOUTIN, Pédiatre, CÉSAP, Paris, France ; Suzanne CARRIER, Chercheure, Centre Gabrielle-Major, Montréal, Québec ; Renaud CLOUTIER, Directeur général adjoint CRDI de Québec, Québec ; Bertrand COPPIN, Formateur, Ronchin, France ; Richard CÔTÉ, Université Laval à Québec ; Eugénie CZORNY, Anthropologue, Besançon, France ; Lisbeth DAMOIS, Infirmière, "Home Charlotte" Saint-Georges Motel, France ; Jean DAUTRY, Directeur, Chatenay-Malabry, France ; Marc DEROUAUX, Neurologue, "Cité de l'Espoir", Belgique ; Claude FLEURON, Psychologue, Université de Franche-Comté, France ; Daniel FRYDMAN, Pédopsychiatre, "Marie Auxiliatrice", Champrosay, France ; Philippe GABBAÏ, Psychiatre, Nîmes, France ; Professeur Jean-Pierre GAGNIER, Université du Québec à Trois-Rivières, Québec ; Hubert GASCON, CRDI Chaudière-Appalaches, Lévis, Québec ; Hélène GIRARD, Linguiste "École plus", Paris, France ; Viviane GUERDAN, Psychologue-formatrice, Lausanne, Suisse ; Marie Claire HAELEWYCK, Psychologue, Université d'État de Mons-Hainaut, Belgique ; Maurice JACQUOT, Directeur "Les Glycines" Hagueneau, France ; Richard LACHAPPELLE, Conseiller, centre Normand-Laramée, Laval, Québec ; Michel LAURENT, Directeur "Le Bercaïl", Belgique ; Robert LÉCUYER, Psychiatre, Choisy-le-Roi, France ; André LEVEAUX, Directeur "Le Home chez Moi", Stembert, Belgique ; Professeur Jean Sébastien MORVAN, Université René Descartes-Paris V, France ; Sylvie OUELLET, Chargée de cours, Université du Québec à Rimouski ; Agnès PERRY, Formatrice, Nancy, France ; Renée PROUX, Université du Québec à Trois-Rivières, Québec ; Jean Jacques ROSSELLO, Psychiatre, Lyon, France ; Finn-Alain SVENDSEN, Médecin de réadaptation fonctionnelle, "Home Charlotte", Saint-Georges Motel, France ; Simone URWAN, Psychologue, "Marie Auxiliatrice", Champrosay, France ; Bernard VOIZOT, Pédopsychiatre, "Arc en ciel" Thiais, France ; Sophie YOUNÈS, Psychologue, CÉSAP, Paris, France.



Certes, il y a le stress...
mais déjà un remède

UN SOURIRE

*Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup,
Il enrichit ceux qui le reçoivent
Sans appauvrir ceux qui le donnent.
Il ne dure qu'un instant
Mais son souvenir est parfois éternel.
Personne n'est assez riche pour s'en passer,
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter.
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires,
Il est le signe sensible de l'amitié.
Un sourire donne du repos à l'être fatigué,
Rend du courage aux plus découragés.
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler,
Car c'est une chose qui n'a de valeur
Qu'à partir du moment où il se donne.
Et si quelquefois vous rencontrez une personne
Qui ne sait plus avoir le sourire,
Soyez généreux, donnez lui le vôtre
Car nul n'a autant besoin d'un sourire
Que celui qui ne peut en donner aux autres.*

Délégation France de l'airhm

VIIIème Congrès de l'A.I.R.H.M.

J. 4, V. 5 et S. 6 Avril 2002

à Paris à l'UNESCO - 7, place Fontenoy 75007 PARIS

Bulletin d'inscription

COORDONNÉES

Nom (majuscules) : Prénom :
Fonction : Institution :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Fax : E-Mail :
Ces renseignements pourront-ils figurer dans la liste fournie en début de congrès à tous les participants ? Oui - non

INSCRIPTION AU CONGRÈS (jusqu'au 31 Déc. 01)

Dès le 1^{er} Janvier 2002

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 150 € (non adhérents) | <input type="checkbox"/> 185 € |
| <input type="checkbox"/> 110 € (membres AIRHM, en règle de cotisation) | <input type="checkbox"/> 145 € |
| <input type="checkbox"/> 75 € (personne handicapée, parent d'une personne handicapée) | <input type="checkbox"/> 95 € |
| <input type="checkbox"/> 75 € (étudiant(e) de moins de 25 ans : joindre une copie de la carte !) | <input type="checkbox"/> 95 € |

INSCRIPTION AU REPAS DE GALA DU VENDREDI SOIR

| |
|-----------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 40 € Gala du vendredi 5 avril soir |
| <input type="checkbox"/> 16 € repas de midi du jeudi 4 avril |
| <input type="checkbox"/> 16 € repas de midi du vendredi 5 avril |
| <input type="checkbox"/> 27 € repas de midi du samedi 6 avril |

AFFILIATION A L'AIRHM

| |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Je désire m'affilier à l'AIRHM : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| <input type="checkbox"/> 70 € (affiliation individuelle) |
| <input type="checkbox"/> 45 € (affiliation groupée : 3 personnes d'une même institution) : merci de bien indiquer leur nom et adresse |

TOTAL : EUROS

MODALITES DE PAIEMENT : Virement à la Banque de France : compte AIRHM-France n° S316493 RIB 73. Dans ce cas, veuillez nous adresser avec votre bulletin d'inscription, la **photocopie de votre ordre de virement** portant votre nom afin de permettre une imputation correcte
 Chèque bancaire à AIRHM-France, libellé en Euros : en indiquant bien **votre nom**
 Mandat postal international libellé en Euros

Si vous désirez un reçu, veuillez joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresses.

DÉLÉGATION DU QUÉBEC

APPEL DE COMMUNICATIONS POUR LE COLLOQUE RECHERCHE DÉFI 2002

Madame, Monsieur,

L'Institut québécois de la déficience intellectuelle tiendra son **15^{ième} Colloque Recherche Défi** le **17 mai 2002** lors du Congrès de l'Association du Québec pour l'intégration sociale qui se tiendra cette année à **Québec, au Château Mont-Sainte-Anne**.

Cet événement est devenu le rendez-vous annuel pour les chercheurs et chercheuses en déficience intellectuelle. La popularité de l'événement, le taux élevé de participation aux différentes communications, l'assiduité de nombreux chercheurs ainsi que la présence d'étudiants ou de collègues nouvellement impliqués dans l'univers de la recherche en assurent le succès. À ce titre, nous vous invitons donc à nous acheminer, **d'ici le 9 novembre 2001**, tout projet de communication susceptible d'intéresser les participants de cet événement (chercheurs-es, intervenants-es, professionnels-es, parents, personnes ayant une déficience intellectuelle). Les projets de communication seront étudiés par un comité scientifique. Les propositions retenues seront publiées dans la Revue francophone de la déficience intellectuelle

Vous trouverez ci-dessous la documentation nécessaire à la présentation d'un projet de communication. Celle-ci peut être orale ou affichée. Il peut s'agir d'une recherche terminée, en cours ou d'un projet de recherche. Veuillez cependant noter que seules les recherches complétées seront publiées dans les Actes du Colloque Recherche Défi.

Au nom de l'intérêt que vous portez à la recherche et de votre volonté d'en partager les connaissances et les résultats avec un auditoire le plus large possible, je vous remercie de votre confiance envers le Colloque Recherche Défi et vous prie de recevoir l'expression de nos salutations distinguées.

Yolande Thibodeau
Conseillère au développement de la recherche et de la formation/IQDI

Colloque Recherche Défi 2002
Institut québécois de la déficience intellectuelle
le 17 mai 2002
au Château Mont-Sainte-Anne
Québec

Présentation du projet de communication

Conditions générales pour la présentation de votre projet de communication

Le projet de communication doit démontrer une originalité suffisante pour faire avancer la discipline. La sélection des projets se fera sous la supervision d'un comité scientifique composé de spécialistes du domaine de la déficience intellectuelle. En décembre, vous recevrez une réponse de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle. Dans le cas d'une acceptation, la formule retenue pour votre communication vous sera indiquée. L'Institut québécois de la déficience intellectuelle assume l'entière responsabilité des décisions qui seront prises relativement à la sélection des projets et invite les chercheurs-es à s'adresser à lui en cas de problème.

Votre envoi doit contenir les trois documents suivants :

1. le **formulaire de proposition de communication** que vous pouvez obtenir sur demande à E-mail :aqisiqdi@total.net
2. un **résumé de votre communication** (sur une feuille 8 1/2" X 11", longueur maximale de 2000 signes, ponctuation et espaces inclus; titre n'excédant pas 80 caractères; noms et adresses professionnelles clairement indiqués);
3. un **texte court qui paraîtra au programme** (environ 500 signes, ponctuation et espaces inclus).

IMPORTANT

Qu'il s'agisse du résumé de communication, du texte court qui paraîtra au programme ou éventuellement du texte pour les Actes, chacun des textes que vous nous soumettrez doit contenir les éléments suivants : le **cadre de l'étude** et ses **objectifs**; la **méthodologie** ou la démarche utilisée; la **présentation** et la **discussion des résultats**, s'ils sont disponibles; la **conclusion**.

Seront aussi considérées les recherches à l'état de projet mais elles ne seront pas publiées dans les Actes du Colloque Recherche Défi.

Date limite

La date limite pour la réception des projets est le **9 novembre 2001.**

Publication des Actes

Les *Actes* seront publiés en mai lors du Colloque Recherche Défi. Au cours du mois de janvier, vous recevrez une invitation à soumettre le texte de votre communication en prévision de la publication des *Actes*. Les informations nécessaires vous seront transmises à ce moment.

DÉLÉGATION SUISSE

Dans le cadre de l'Unité de psychiatrie du développement mental du Département de la psychiatrie adulte des Hôpitaux Universitaires de Genève (Suisse) plusieurs recherches qui concernent le retard mental sont en cours ou en projet.

?? “ **Recherche Epidémiologique sur la prévalence des troubles psychiatriques dans la population des personnes avec retard mental vivant dans les Etablissements Publics Socio-Educatifs de Genève (EPSE)** ”.

La présence des troubles psychiatriques dans la population avec handicap mental semble plus élevée que dans la population générale. Cependant, la pose d'un diagnostic psychiatrique, lorsque celui-ci est associé à un retard mental, est loin d'être facile.

Dans ce contexte, il nous a semblé important de disposer de données objectives par rapport au diagnostic et à la prise en soins psychiatrique d'une population handicapée vivant en institution, ceci dans le but d'adapter nos

interventions aux besoins et d'affiner nos outils diagnostiques.

Approuvé par la commission d'éthique des HUG en juin 1999 avec l'équipe sous-nommée :

Responsabilité générale :

Prof. J. Guimon

Responsabilité clinique : Dresse G. Galli Carminati, Médecin Responsable

Responsabilité suivis des patients :

Dresse M.-F. Kummer, CDC DPDM

Dr A.-M. Orihuela, CDC DPDM

Logistique et organisation :

Mme M. Gex-Fabry, Biométricienne

M. D. Germann, Psychologue

Collaboration EPSE :

Mme P. Blanco

Collaboration AIRHM :

Mme A.-M. Van Der Schueren

?? Encore à l'état de projet : “ **Recherche Epidémiologique sur la prévalence des troubles psychiatriques dans la population des personnes avec retard mental vivant dans les Etablissements Publics Socio-Educatifs de Genève (EPSE)** ”

Deuxième volet : Comparaison entre les diagnostics dossiers, les diagnostics obtenus à l'aide de l'Inventaire psychologique pour les personnes déficientes intellectuelles sévères et profondes (DASH-II), les résultats de l'Aberrant Behavior Checklist (ABC) pour l'évaluation des troubles du

comportement, et les résultats de l'Inventaire de qualité de vie en milieu résidentiel (IQVMR).

Responsabilité clinique :

Dresse G. Galli Carminati,

Médecin Responsable

Organisation :

Mme M. Gex-Fabry, Biométricienne

Mme N. Constantin, Psychologue

Collaboration EPSE : Mme P. Blanco

M. O. Baud

Collaboration AIRHM :

Mme A.-M. Van Der Schueren

?? “ **Evolution des personnes autistes intégrées dans le “ Programme Autisme Méthode Structurée ” (PAMS) des EPSE. Evaluation au moyen de l’ABC (Aberrant Behavior Checklist et du CARS (Childhood Autism Rating Scale) ”.**

Le but de ce travail est d’objectiver l’évolution des personnes vivant dans deux résidences pilote de type PAMS (Programme Autisme Méthode Structurée) dans les Etablissements Publics Socio-Educatifs du canton de Genève (EPSE). Cette population se caractérise par la présence d’un retard mental et de différents degrés d’autisme et par le besoin de vivre dans un environnement très structuré. Nous avons utilisé l’ABC tous les 3 mois et le CARS avant le début de l’étude et un an après. L’ABC et le CARS étaient remplis après une observation d’une semaine et

avec l’aide des éducateurs référents des sujets.

Approuvé par la commission d’éthique des HUG en janvier 2001 avec l’équipe sous-nommée :

Responsabilité générale :

Prof. F. Ferrero

Responsabilité clinique :

Dresse G. Galli Carminati,
Médecin Responsable

Investigateurs :

Mme M. Schaya, Psychologue
Mme N. Constantin, Psychologue

Logistique et organisation :

Mme M. Gex-Fabry, Biométricienne
M. A. Mendez, Psychologue
M. Y. Legay, Educateur

Collaboration EPSE :

M O. Baud
Mme P. Blanco

Collaboration AIRHM :

Mme A.-M. Van Der Schueren

?? Encore à l’état de projet : “ **Evolution des personnes autistes intégrées dans le “ Programme Autisme Méthode Structurée ” (PAMS) des EPSE. Evaluation au moyen de l’ABC (Aberrant Behavior Checklist et du CARS (Childhood Autism Rating Scale) ”**

Extension de l’étude à la résidence de Thônex des EPSE

Extension approuvée par la commission d’éthique des HUG en août 2001 avec l’équipe sous-nommée :

Responsabilité générale :

Prof. F. Ferrero

Responsabilité clinique :

Dresse G. Galli Carminati,
Médecin Responsable

Investigateurs :

Mme N. Constantin, Psychologue

Organisation :

Mme N. Constantin, Psychologue
M. A. Mendez, Psychologue
M. Y. Legay, Educateur

Traitement statistique :

Mme M. Gex-Fabry, Biométricienne

Collaboration EPSE :

M O. Baud
Mme M. Raspail

Collaboration AIRHM :

Mme A.-M. Van Der Schueren

“ Evaluation, au moyen de l'échelle ABC (Aberrant Behavior Checklist), de l'effet des traitements offerts en Hôpital de Jour, sur une population présentant un retard mental et une comorbidité psychiatrique ”.

Les exigences actuelles de gestion des soins nous rendent attentifs au besoin d'objectiver l'évolution des patients bénéficiant d'une prise en soins.

Un élément commun à notre population, toutes pathologies psychiatriques confondues, est la présence de troubles graves du comportement, qui sont très souvent à l'origine d'hospitalisations. Il nous paraît essentiel d'éviter, dans la mesure du possible, des hospitalisations qui peuvent faire perdre aux patients des points de repère si difficilement acquis. La prise en soin en hôpital de jour, de par ses aspects de contenance et de régularité, semble donc être un outil de prévention efficace. En effet, les interventions en hôpital de jour semblent diminuer les problèmes de comportement chez nos patients, et par là le risque d'hospitalisation.

?? “ La fratrie de l'adulte avec retard mental, étude sur la perception des relations familiales et les rôles de la fratrie ”

La fratrie est influencée par les réactions familiales, les caractéristiques familiales, et les interactions de la famille avec l'environnement. Cette recherche porte sur la fratrie de l'adulte avec retard mental. Le but de l'étude est de cerner tout d'abord le réseau familial de chaque fratrie, puis d'examiner le type de relation existante entre les frères et sœurs, et la personne avec retard mental. L'hypothèse générale consiste à

Le but de cette étude est de mesurer de manière objective l'évolution des troubles de comportement chez des patients avec retard mental et troubles psychiatriques et bénéficiant d'une prise en charge en hôpital de jour.

Approuvé par la commission d'éthique des HUG en février 2000 avec l'équipe sous-nommée :

Responsabilité générale :

Professeur J.Guimon

Responsabilité clinique : Dresse G.

Galli Carminati, Médecin Responsable

Investigateurs :

Mme M. Schaya, Psychologue

Mme N. Constantin, Psychologue

Logistique et traitement statistiques :

Mme M. Gex-Fabry, Biométricienne

Responsabilité des suivis des patients :

Dresse M.-F. Kummer, CDC - extra-hosp.

Dr L. Canellas, CDC - intra-hosp.

tester dans quelle mesure la variable du lien émotionnel entre les frères et sœurs a un effet en premier lieu sur le degré d'implication actuelle, puis d'implication future dans les projets thérapeutiques.

Protocole 15/00 : recherche de DESS, Stéphanie Coudray, psychologue-stagiaire année 1999-2000

Responsabilité clinique : Dresse G.

Galli Carminati, Médecin Responsable

Maître de stage : M. A. Mendez

Directeur de diplôme :

Pr. C. Robert-Tissot

Bibliographie relative aux études menées à l'Unité de Psychiatrie du Développement Mental des HUG- Genève (Suisse)

- ?? G. Galli Carminati, M. Gex Fabry Pun, M.F. L Kummer, P. Blanco, A.M. Van der Schueren. (1999) : *Prévalence des troubles psychiatriques dans les Etablissements Publics Socio-Educatifs pour Personnes mentalement handicapées*. Médecine et Hygiène, 57, 1763-6.
- ?? G. Galli Carminati, (2000) : *Retard Mental, autisme et maladies psychiques chez l'adulte*. Genève. Médecine et Hygiène.
- ?? M. Schaya, G. Galli Carminati, (2000): *Expérience pilote de l'évolution d'un groupe verbal auprès de huit patients à l'hôpital de jour*. Revue Francophone de la Déficience Intellectuelle. 11, 2, 137-147.
- ?? G. Galli Carminati, M. Gex Fabry Pun, M.F. L Kummer, A. Mendez, O. Baud, P. Blanco, A.M. Van der Schueren : *Etude Epidémiologique sur la prévalence des troubles psychiatriques dans la population des Etablissements Publics Socio-Educatifs pour Personnes avec retard mental*. Revue Européenne du Handicap Mental/European Journal on Mental Disability. France. (sous presse)

Pour tout renseignements
complémentaires :
galli-carminati-
giuliana@hcuge.ch
[constantin-
nadine@diogenes.hcuge.ch](mailto:constantin-nadine@diogenes.hcuge.ch)

L'American association of mental retardation (AAMR) directement en ligne à l'adresse [http:// www.aamr.org](http://www.aamr.org) propose une modification à la définition du retard mental et de la terminologie à adopter. On sait que cette association, plus que centenaire et dont un des fondateurs est le français Edouard Seguin, exerce une influence importante auprès du DSM, et par le fait même, sur le CIM, deux instances qui cherchent à harmoniser les diagnostics

ADRESSES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES :

AFRIQUE de L'OUEST :

Monsieur Banamou Ould Lemrabott
BP 6894-Nouakchott - Mauritanie
Tél/fax (222) 254868

LIBAN : Gaby SALIBA

Institut des Sciences Sociales
S.II,U.L., Rabieh, Liban
Tél : 04 524 733
Fax. 04 404 285
E-mail : gsaliba@inco.com.lb

BELGIQUE ET GRAND DUCHÉ :

Monsieur J-Pierre Martin, Directeur
Les Perce-Neige - 1, rue Jean Gilson
B-5100 – NAMUR (Belgique)
Tél : 0032 81 30 22 01
Fax : 0032 81 30 01 22
E-mail : Jean.Pierre.Martin@skynet.be

QUEBEC : ROY Sarto

Département des Sciences de
l'Éducation
Université du Québec à Rimouski
400, Des Ursulines
RIMOUSKI (Québec)
Tél : 001 418 723 1989 poste 1513
E-mail : sarto-roy@uqar.qc.ca

FRANCE : Docteur Roger Salbreux
238bis-240 Boulevard Voltaire
F-75011 PARIS (France)
tél. : 00 01 43 71 62 60
Fax : 00 01 43 71 36 06

SUISSE : Madame Viviane Guerdan,
Chemin de la Chevillarde, 30
Ch - 1208 Genève (Suisse)
Tél/Fax : 00 41 22 736 71 67
E-mail : guerdan@iprolink.ch

LES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Secrétariat général : Marie-Claire HAELEWYCK
Département d'Orthopédagogie
Université de Mons-Hainaut
18, place du parc
B-7000-MONS-Belgique
Tél : 0032 65 37 31 77
Fax : 0032 65 37 30 79 54
E-mail : Marie-Claire.Haelewyck@umh.ac.be

Rédaction : A.M.Van der Schueren
Tél/fax : 0033 450 20 87 66
E-mail : amvds@wanadoo.fr

« Nouvelles de l'Association » paraît 4
fois/année
Prochaine parution : mi-janvier 2002

CONGRES – JOURNEES D'ETUDE FORMATION CONTINUE DOCUMENTATION

NOVEMBRE 2001

Université de Mons-Hainaut - Belgique
Séminaire international
Mardi 6 novembre 2001, 9h-16h30
« **VERS UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES** »
Renseignements : M.Cl Haelewyck
Tél : 0032 65 37 31 77
Et Guy Hubert-tél : 0032 2 219 49 78

GERSE – ARTÉS 2001

samedi 10 et dimanche 11 novembre
« **QUI DONNE QUOI... À QUI... POURQUOI ?** »
Dimensions et ambivalences du don, du donner/recevoir dans l'accompagnement des personnes handicapées mentales et dans leurs environnements.
Association Artés, Saint Privat des Vieux -France
Tél : 0033 4 66 54 33 60
Fax : 0033 4 66 54 33 61
E-mail: artes@bsi.fr

DÉCEMBRE 2001

HANDICAP ET SEXUALITÉ

12-13-14 décembre 2001
APF Formation
Bd Auguste Blanqui, 19
F-750113 Paris
Tél : 0033 1 40 78 69 52
Fax : 0033 1 45 65 43 45

AVRIL 2002

VIIIème Congrès de l'AIRHM
les 4,5 et 6 avril 2002
à Paris à l'UNESCO
7, Place Fonteney

LA PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL DES ACCOMPAGNANTS DANS LE CADRE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE.

Pour information : les Nouvelles n°25.
Dr R.Salbreux
Tél : 0033 1 43 71 62 60
Fax : 0033 1 43 71 36 06

MAI 2002

XXIème Congrès annuel de l'AQIS
16-17-18 mai 2002
Château Mont-Sainte-Anne (Québec)
Organisé en collaboration avec
l'Association pour l'intégration sociale.
**LA PARTICIPATION SOCIALE
UNE RICHESSE À CULTIVER**
Pour information : Les Nouvelles n°25

CENTRES DE DOCUMENTATION :

Comité d'Etudes et de Soins aux
Polyhandicapés (CESAP)
**FORMATION, DOCUMENTATION,
RESSOURCES**
Rue Blanche, 5
F-75009 Paris
Tél : 0033 1 53 20 68 58
Fax : 0033 1 53 20 68 50
E-mail : documentation@cesap.asso.fr

Le Centre de documentation de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle dispose d'une importante **COLLECTION DE DOCUMENTS EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE.**
Visitez le site ! www.total.net/-aqisiqdi/
E-mail : aqisiqdi@total.net

